RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00904
Numéro SIREN : 957 509 045
Nom ou dénomination : ORFIS

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2023 sous le numéro de dépôt B2023/008089

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP **N° 2050 2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ORFIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 79 Boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 9 5 7 5 0 9 0 4 5 0 0 1 1 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/08/2022

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	1 427 329	AI	1 427 329
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	32 877	AK 17 937	14 939
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 122 633	AU 459 731	662 902
		Immobilisations en cours	AV	6 217	AW	6 217
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	1 089 710	CV	1 089 710
		Créances rattachées à des participations	BB	14 962	BC	14 962
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	122 384	BI	122 384
		TOTAL (II)	BJ	3 816 115	BK 477 668	3 338 447
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 329 594	BY 215 983	3 113 610
		Autres créances (3)	BZ	329 551	CA	329 551
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	1 090 979	CG	1 090 979
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	136 743	CI	136 743
		TOTAL (III)	CJ	4 886 869	CK 215 983	4 670 885
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 702 985	1A 693 652	8 009 332

Renvois : (1) Dont droit au bail : 38 920 — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2022-

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ORFIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 942 300)	DA	942 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	487 382
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	101 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 439 639
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	68 801
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	8 135
	TOTAL (I)	DL	3 047 759
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 164 277
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 803
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	432 587
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 400 307
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 523 698
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	435 898
	TOTAL (IV)	EC	4 961 573
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 009 332

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	23 516
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 036 355
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Bilan (Actif - Passif)

	Net au 31/08/22	Net au 31/08/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	942 300	942 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	487 382	487 382
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	101 500	101 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 439 640	1 399 581
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**68 802**	**40 059**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	8 136	7 549
CAPITAUX PROPRES	**3 047 759**	**2 978 371**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	1 164 278	349 531
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 038	2 337
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	765	765
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	432 588	545 044
Dettes fiscales et sociales	1 400 307	1 343 597
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 523 699	1 500 558
Produits constatés d'avance (1)	435 898	256 531
DETTES (1)	**4 961 573**	**3 998 364**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**8 009 333**	**6 976 735**
(1) Dont à plus d'un an (a)	925 218	349 550
(1) Dont à moins d'un an (a)	4036 356	3648 814
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Sauf avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ORFIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 8 009 333 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 68 802 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/11/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 3 à 7 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

Cet évènement n'a pas eu d'impact sur les résultats de la société au cours de l'exercice écoulé.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 460 207			1 460 207
Immobilisations corporelles	1 216 704	674 536	762 389	1 128 851
Immobilisations financières	771 379	501 968	46 289	1 227 058
Total	**3 448 290**	**1 176 504**	**808 678**	**3 816 116**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	10 468	7 470		17 938
Immobilisations corporelles	1 034 257	177 585	752 110	459 731
Immobilisations financières				
Total	**1 044 725**	**185 054**	**752 110**	**477 669**
ACTIF NET				**3 338 447**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	1 427 330			1 427 330
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 877			32 877
Immobilisations incorporelles	**1 460 207**			**1 460 207**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	524 893	457 841	470 759	511 974
- Matériel de transport	198 606		10 731	187 875
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	482 927	210 478	270 620	422 785
- Immobilisations corporelles en cours	10 279	6 217	10 279	6 217
Immobilisations corporelles	**1 216 704**	**674 536**	**762 389**	**1 128 851**
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	693 590	412 862	1 779	1 104 673
- Autres titres immobilisés	1		1	
- Prêts et autres immobilisations financières	77 788	89 106	44 509	122 385
Immobilisations financières	**771 379**	**501 968**	**46 289**	**1 227 058**
ACTIF IMMOBILISE	**3 448 290**	**1 176 504**	**808 678**	**3 816 116**

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds commercial COREGE			686 474	686 474
Fonds commercial CECRA			475 258	475 258
Fonds commercial FAYE	26 983			26 983
Fonds commercial SOGERCO			32 000	32 000
Fonds commercial SAREC			167 694	167 694
Total	**26 983**		**1 361 426**	**1 388 409**

Modalités de comptabilisation des dépréciations :

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 468	7 470		17 938
Immobilisations incorporelles	**10 468**	**7 470**		**17 938**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	487 232	53 438	470 759	69 911
- Matériel de transport	157 331	15 858	10 731	162 459
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	389 694	108 288	270 620	227 362
Immobilisations corporelles	**1 034 257**	**177 585**	**752 110**	**459 731**
ACTIF IMMOBILISE	**1 044 725**	**185 054**	**752 110**	**477 669**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 933 237 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	14 963		14 963
Prêts			
Autres	122 385		122 385
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 329 595	3 329 595	
Autres	329 551	329 551	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	136 744	136 744	
Total	**3 933 237**	**3 795 890**	**137 347**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLTS PROD. NON ENCORE FACT.	840 664
CHARGES SOCIALES - PRODUITS À RECEV	5 854
Total	**846 517**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	218 202	58 213	60 431	215 984
Total	**218 202**	**58 213**	**60 431**	**215 984**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		58 213	60 431	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

	Montant
CLIENTS	215 984
TOTAL	**215 984**

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ORFIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 8 009 333 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 68 802 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/11/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 3 à 7 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

Cet évènement n'a pas eu d'impact sur les résultats de la société au cours de l'exercice écoulé.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 460 207			1 460 207
Immobilisations corporelles	1 216 704	674 536	762 389	1 128 851
Immobilisations financières	771 379	501 968	46 289	1 227 058
Total	3 448 290	1 176 504	808 678	3 816 116
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	10 468	7 470		17 938
Immobilisations corporelles	1 034 257	177 585	752 110	459 731
Immobilisations financières				
Total	1 044 725	185 054	752 110	477 669
ACTIF NET				3 338 447

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	1 427 330			1 427 330
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 877			32 877
Immobilisations incorporelles	**1 460 207**			**1 460 207**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	524 893	457 841	470 759	511 974
- Matériel de transport	198 606		10 731	187 875
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	482 927	210 478	270 620	422 785
- Immobilisations corporelles en cours	10 279	6 217	10 279	6 217
Immobilisations corporelles	**1 216 704**	**674 536**	**762 389**	**1 128 851**
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	693 590	412 862	1 779	1 104 673
- Autres titres immobilisés	1		1	
- Prêts et autres immobilisations financières	77 788	89 106	44 509	122 385
Immobilisations financières	**771 379**	**501 968**	**46 289**	**1 227 058**
ACTIF IMMOBILISE	3 448 290	1 176 504	808 678	3 816 116

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds commercial COREGE			686 474	686 474
Fonds commercial CECRA			475 258	475 258
Fonds commercial FAYE	26 983			26 983
Fonds commercial SOGERCO			32 000	32 000
Fonds commercial SAREC			167 694	167 694
Total	**26 983**		**1 361 426**	**1 388 409**

Modalités de comptabilisation des dépréciations :

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 468	7 470		17 938
Immobilisations incorporelles	**10 468**	**7 470**		**17 938**
- Installations générales, agencements et .				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	487 232	53 438	470 759	69 911
- Matériel de transport	157 331	15 858	10 731	162 459
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	389 694	108 288	270 620	227 362
Immobilisations corporelles	**1 034 257**	**177 585**	**752 110**	**459 731**
ACTIF IMMOBILISE	**1 044 725**	**185 054**	**752 110**	**477 669**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 933 237 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	14 963		14 963
Prêts			
Autres	122 385		122 385
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 329 595	3 329 595	
Autres	329 551	329 551	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	136 744	136 744	
Total	**3 933 237**	**3 795 890**	**137 347**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLTS PROD. NON ENCORE FACT.	840 664
CHARGES SOCIALES - PRODUITS À RECEV	5 854
Total	**846 517**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	218 202	58 213	60 431	215 984
Total	**218 202**	**58 213**	**60 431**	**215 984**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		58 213	60 431	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

	Montant
CLIENTS	215 984
TOTAL	**215 984**

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 942 300,00 euros décomposé en 18 846 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	18 846	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	18 846	50,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	7 549	587		8 136
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**7 549**	**587**		**8 136**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		587		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 164 278	239 060	649 061	276 157
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 038	4 038		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	432 588	432 588		
Dettes fiscales et sociales	1 400 307	1 400 307		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 524 464	1 524 464		
Produits constatés d'avance	435 898	435 898		
Total	**4 961 573**	**4 036 356**	**649 061**	**276 157**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 107 030			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	292 283			
(**) Dont envers les associés	765			

Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	89 398
DETTES PROV. CP - RTT	155 767
CAP PRIMES - HI - COMM - RC	160 472
PERSONNEL-FRAIS DE DÉPLACEMENT	7 821
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	66 500
ORGAN.SOCIA.CHARGES A PAYER	56 796
CHARGES A PAYER	38 328
TA LIBERATOIRE CAP	1 909
AIDE AU LOGEMENT	23 377
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	7 322
Total	**607 689**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	136 744		
Total	**136 744**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	435 898		
Total	**435 898**		

Tableau des filiales

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL INFORMIS 69100 VILLEURBANNE	10 000,00	40 502,86	100,00	288,00
SAS ORLYSE 69100 VILLEURBANNE	40 000,00	267 497,49	99,95	23 220,10
SARL ORFIS BEL AIR 69170 TARARE	180 000,00	234 716,00	95,95	40 604,60
SAS D. LESUR EXPERTISE ET CONSEIL 38204 VIENNE	37 800,00	368 243,00	99,79	48 487,00
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2022
EXPERTISE COMPTABLE	5 752 832
COMMISSARIAT AUX COMPTES	2 642 903
CONSEIL	1 214 459
TOTAL	9 610 193

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 000 euros
Honoraire des autres services : 200 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	88	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	232 076	
Amortissements des immobilisations	34 302	
Amortissements dérogatoires	587	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 596
Produits des cessions d'éléments d'actif		8 778
TOTAL	267 053	11 374

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 27,5 %	
Taux Normal - 26,5 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	25 532
Autres imputations	

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	315 774	40 237	275 537
+ Résultat exceptionnel	-255 678	-67 755	-187 924
- Participations des salariés	25 593	6 782	18 811
Résultat comptable	**34 502**	**-34 300**	**68 802**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 49 343 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	8 136
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**8 136**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	205 507
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**205 507**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**49 343**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2020, la société SAS ORFIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ORFIS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	242 512
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des actions de la société D.Lesur Expertise et Conseil	367 229
Nanissement de premier rang du fonds de commerce	697 030
Autres engagements donnés	1 064 258
Total	**1 306 770**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 242 512 euros
L'entreprise n'a pas constitué de provision à ce titre et n'a pas non plus souscrit d'assurance garantissant ce passif latent.
Le montant mentionné en engagement hors bilan évalué à 242 512 € au 31/08/2022 est déterminé en tenant compte des paramètres techniques suivants :
- Convention collective : Expertise-Comptable
- Personnel agé de 45 ans et plus
- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de charges sociales compris entre 43% et 45%
- taux d'actualisation : 3.60%

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 942 300,00 euros décomposé en 18 846 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	18 846	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	18 846	50,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	7 549	587		8 136
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**7 549**	**587**		**8 136**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		587		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 164 278	239 060	649 061	276 157
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 038	4 038		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	432 588	432 588		
Dettes fiscales et sociales	1 400 307	1 400 307		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 524 464	1 524 464		
Produits constatés d'avance	435 898	435 898		
Total	**4 961 573**	**4 036 356**	**649 061**	**276 157**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 107 030			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	292 283			
(**) Dont envers les associés	765			

Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	89 398
DETTES PROV. CP - RTT	155 767
CAP PRIMES - HI - COMM - RC	160 472
PERSONNEL-FRAIS DE DÉPLACEMENT	7 821
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	66 500
ORGAN.SOCIA.CHARGES A PAYER	56 796
CHARGES A PAYER	38 328
TA LIBERATOIRE CAP	1 909
AIDE AU LOGEMENT	23 377
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	7 322
Total	**607 689**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	136 744		
Total	**136 744**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	435 898		
Total	**435 898**		

Tableau des filiales

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL INFORMIS 69100 VILLEURBANNE	10 000,00	40 502,86	100,00	288,00
SAS ORLYSE 69100 VILLEURBANNE	40 000,00	267 497,49	99,95	23 220,10
SARL ORFIS BEL AIR 69170 TARARE	180 000,00	234 716,00	95,95	40 604,60
SAS D. LESUR EXPERTISE ET CONSEIL 38204 VIENNE	37 800,00	368 243,00	99,79	48 487,00
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2022
EXPERTISE COMPTABLE	5 752 832
COMMISSARIAT AUX COMPTES	2 642 903
CONSEIL	1 214 459
TOTAL	**9 610 193**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 000 euros
Honoraire des autres services : 200 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	88	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	232 076	
Amortissements des immobilisations	34 302	
Amortissements dérogatoires	587	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 596
Produits des cessions d'éléments d'actif		8 778
TOTAL	**267 053**	**11 374**

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 27,5 %	
Taux Normal - 26,5 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	25 532
Autres imputations	

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	315 774	40 237	275 537
+ Résultat exceptionnel	-255 678	-67 755	-187 924
- Participations des salariés	25 593	6 782	18 811
Résultat comptable	**34 502**	**-34 300**	**68 802**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 49 343 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	8 136
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**8 136**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	205 507
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**205 507**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**49 343**
Base = (A - B - C - D) Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2020, la société SAS ORFIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ORFIS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	242 512
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des actions de la société D.Lesur Expertise et Conseil	367 229
Nanissement de premier rang du fonds de commerce	697 030
Autres engagements donnés	1 064 258
Total	**1 306 770**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 242 512 euros
L'entreprise n'a pas constitué de provision à ce titre et n'a pas non plus souscrit d'assurance garantissant ce passif latent.
Le montant mentionné en engagement hors bilan évalué à 242 512 € au 31/08/2022 est déterminé en tenant compte des paramètres techniques suivants :
- Convention collective : Expertise-Comptable
- Personnel agé de 45 ans et plus
- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de charges sociales compris entre 43% et 45%
- taux d'actualisation : 3.60%

ORFIS
Société par actions simplifiée au capital de 942 300 euros
Siège social : 79 Boulevard de Stalingrad,
69100 VILLEURBANNE
957 509 045 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2022 de 68 801,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	68 801,65 euros
A titre de dividendes Soit 0,80 euro par action	15 076,80 euros
Le solde En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 493 364,61 euros.	53 724,85 euros

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 18,40 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 15 058,40 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.
L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	**Dividende versé**	Portion ouvrant droit à abattement	Portion n'ouvrant pas droit à abattement
31.08.2021	/	/	/
31.08.2020	/	/	/
31.08.2019	15 000 €	18,40 euros	14 981,60 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 février 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Louis FLECHE

ORFIS
Société par actions simplifiée au capital de 942 300 euros
Siège social : 79 Boulevard de Stalingrad,
69100 VILLEURBANNE
957 509 045 RCS LYON

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : ORFIS
Forme juridique : société par actions simplifiée
Numéro unique d'identification - (Siren) : 957 509 045 RCS LYON

Représentée par :
Monsieur Jean-Louis FLECHE
(x) agissant en qualité de représentant(e) légal(e)
( ) étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022

(x) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

( ) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

( ) Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

( ) Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

( ) Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Jean-Louis FLECHE

